

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PÉRIGORD NONTRONNAIS

DELIBERATION N°CC-DEL- 2023-143

Nombre de membres : 42
En exercice : 42
Date de la convocation : 10/11/2023

L'an deux mil vingt-trois le 23 novembre, à 18h00, le Conseil communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PÉRIGORD NONTRONNAIS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Nontronneau après convocation légale, sous la présidence de M. Gérard SAVOYE.

Étaient présents (31): FOURNIER Jim, GOURDEAU Jean-Michel, GALLOU Sylvain, JARDRI Daniel, MARZAT Alain, VIROULET Pierrot, SAVOYE Gérard, GEREAUD Fabien, JOUEN Pascal, ARLOT Michèle, LALISOU René, PAGES Didier, PIALHOUX Laurent, PEYRAZAT Pierre, TOUCHET Jean, CHABROL Maurice, GARDILLOU René, COMBEAU Michel, BERNARD Francine, MECHINEAU Pascal, VIROULET Serge, MASLARD Jean Luc, ANDRIEUX Nathalie, BREGEON Sylvain, BELLY Mauricette, VEDRENNE Daniel, MANGUY Jean, MICHEL Pierre, DELAGE Jean-Marie, FAURIE Bernard, LE MOEL Ghislaine.

Étaient absents et avaient donné procuration (7): NEVERS Juliette (procurator à Nathalie ANDRIEUX), GOURAUD Sylvie (procurator à Gérard SAVOYE), HERMAN-BANCAUD Nadine (procurator à Jean-Michel GOURDEAU), PELISSON Claudine (procurator à Jim FOURNIER), PAULHIAC Roselyne (procurator à Sylvain GALLOU), AUPEIX Michèle (procurator à Alain MARZAT), DUVAL Pierre (procurator à René LALISOU).

Excusés (4) : PORTE Jean-Pierre, CANTET Michelle, EDWARDS Stewart, Laurent MOLLON.

Secrétaire de séance : Francine BERNARD.

Tarifs séjours hiver 2024 ALSH.

Tarif séjour des primaires (6/11 ans) du 19 au 24 Février au LIORAN

Le Président informe les élus de la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais que l'ALSH va organiser un séjour ski du 19 au 24 février 2024 (5 nuits / 6 jours)

Lieu : Le Lioran Hébergement : Chantarisa 15170 COLTINES Effectifs : Enfants : 58- Animateurs : 11

Coût du séjour total par personne =
452,90 euros (transport compris)
452,90 * 58 = 26 268.20€
Recettes : 15 660,48 euros
-Tarif : 240 euros *58 = 13 920
euros
-Aides (caf msa) : 34* 58= 1 740
euros

Reste à charge CCPN = 10 607.72 euros

QF	TARIFS (euros)
0 - 400	220
401-700	225
701-1500	240
1501	250

AR Prefecture

024-200071819-20231123-DEL2023143-DE
Reçu le 27/11/2023
Publié le 27/11/2023

Tarif séjour des adolescents (12 /17 ans) du 26 février au 1^{er} mars au Lioran

Le Président informe les élus de la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais que l'ALSH va organiser un séjour ski du 26 février au 1^{er} mars 2024 (4 nuits / 5 jours)

Lieu : Le Lioran Hébergement : Chantarisa - 15170 Coltines Effectifs : Ados : 58 -
Animateurs : 7

Dépenses : 21 266 Euros

Coût du séjour total par personne =

366,65€ (transport compris)

$366.65 * 58 = 21\ 266$ euros

Recettes : 15 660 euros

-Tarif : 240 euros *58 = 13 920 euros

-Aides (caf msa) : $34 * 58 = 1740$

euros

Reste à charge CCPN = 5 606 euros

QF	TARIFS (euros)
0 - 400	220
401-700	225
701-1500	240
1501	250

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- **ACCEPTÉ** le tarif des séjours de SKI 2024 au LIORAN
- **ACCEPTÉ** le paiement au comptant ou échelonné en 2, 3, 4 ou 5 fois de la somme, le solde du séjour devant être effectif avant la date de départ.
- **PRÉCISE** en outre qu'aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement de l'enfant sauf cas de force majeure, sur justificatif : décès - accident - maladie.
- **DESIGNE** le Président ou les vices présidents pour signer toutes pièces relatives à cette disposition.

Le vote donne le résultat suivant : VOTANTS : 38

Pour : 38 - Contre : 0 - Abstention : 0

Pour extrait certifié conforme
Le Président,

~~COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PÉRIGORD
NONTRONNAIS~~

Certifiée exécutoire après transmission à la préfecture et publication par voie d'affichage le .Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de BORDEAUX dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département.

AR Prefecture

024-200071819-20231123-DEL2023143-DE
Reçu le 27/11/2023
Publié le 27/11/2023